



JUIN 2025  
NUMÉRO 10

# Les cahiers de Bénerville

Bulletin Municipal - Bénerville-sur-Mer



## ÉDITORIAL

|   |          |                                                               |
|---|----------|---------------------------------------------------------------|
| E | p. 2-3   | Aperçu du semestre<br>Culture, sports,<br>fêtes et cérémonies |
| R | p. 4     | Budget de<br>la commune                                       |
| I | p. 5 à 7 | Aménagements<br>et entretien                                  |
| A | p. 8-9   | Un Bénervillais illustre,<br>François Coty                    |
| M | p. 10-11 | Place aux associations<br>Dates à retenir                     |
| M | p. 12    | Informations pratiques                                        |
| O |          |                                                               |
| S |          |                                                               |

Chères Bénervillaises, Chers Bénervillais,

L'été 2025 sera là au moment où vous lirez ces quelques lignes. Nous vous le souhaitons serein et placé sous le signe de la détente, de la joie, des retrouvailles en famille,... A l'échelon communal, cette période estivale est beaucoup plus chargée et tout est mis en œuvre pour que tout se passe au mieux. Nos services techniques sont toujours sur la brèche et prêts en toutes circonstances. Notre service de police renforcé est là pour veiller à la sécurité publique et vous conseiller. A propos de la sécurité, en particulier sur la plage, une grosse incertitude plane sur la présence ou non de renforts CRS ; en tout cas, le poste de secours sera opérationnel en juillet et août comme les années passées avec l'appui de la SNSM. Toujours sur ce sujet de la sécurité, vous pourrez voir, dans les pages suivantes, les efforts faits dans ce domaine (réfection de voirie, radars pédagogiques, marquages au sol,...) ils seront poursuivis dans les mois futurs de même que les aménagements pas uniquement paysagers mais aussi avec le souci d'améliorer le cadre de vie de tous, résidents et visiteurs. Notre commune est attractive et toujours appréciée des familles. Il faut qu'elle le reste, avec un minimum d'activités, et pour cela, nous avons besoin de votre concours. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées ! Elles nous permettront d'affronter le futur ensemble.

Bel été à tous !

A votre service,

Jacques MARIE, Maire

# Aperçu du semestre : décembre 2024 à juin 2025

Ce premier semestre se caractérise principalement par la réalisation et l'exécution d'une série de travaux d'aménagements et de projets, initiés par les décisions du conseil municipal, pour améliorer et offrir à Bénerville des perspectives d'avenir et de développement raisonnables et responsables. Nous vous souhaitons à vous tous un cadre de vie paisible et agréable. C'est un engagement et une volonté de votre Maire et de son équipe de faire le mieux possible pour satisfaire les attentes de chacun dans les limites des possibilités envisageables et réalisables.

## Culture, sports, fêtes et cérémonies

### **Goûter des anciens et remise des colis de Noël**

Comme chaque année, les résidents Bénervillais de plus de soixante-dix ans ont été invités à se réunir aux Caillouets, sur le Mont Canisy, pour un goûter de Noël, le jeudi 21 décembre. Des douceurs ont été partagées : bûches, chocolats, chouquettes et clémentines accompagnées de quelques bulles. Les anciens ont chacun reçu leur colis. Un chanteur-animateur a ensuite entraîné les participants sur la piste de danse au son d'une musique choisie pour offrir à chacun un bon moment.

### **Cycle de conférences par Stéphane Encel**

Stéphane Encel développe à travers ses ouvrages et enseignements une réflexion sur les relations entre spiritualité et modernité, et la place des religions dans nos sociétés. La commune a organisé, en 2024 et 2025, un cycle de conférences dispensées par Stéphane ENCEL, historien des religions, essayiste, professeur de faculté. Voici pour le public venu en nombre assister à ses conférences-causeries, les thèmes choisis :

1. Le samedi 26 octobre : « Transmettre ! mais pour quoi ? ».
2. Le jeudi 21 décembre : « Doit-on réenchanter le monde ? ».
3. Le samedi 22 février : « L'intelligence artificielle : vers la fin de l'humanité ou de l'humain ? ».
4. Le samedi 26 avril : « Peut-on être heureux si les animaux ne le sont pas ? » : la condition humaine au miroir de la condition animale.

Nous remercions Stéphane Encel ainsi que les participants Bénervillais et ceux des communes voisines venus écouter avec intérêt ce conférencier.

### **Forum des maires de Normandie**

Le jeudi 22 mai, le forum des maires de Normandie a rassemblé, au Centre International de Deauville, les maires de la région accompagnés de membres de leurs conseils municipaux. Hervé Morin, président de la région, a participé à ce forum dont l'objectif était d'échanger sur la problématique et les enjeux de demain. Des tables rondes ont travaillé sur la compréhension des enjeux environnementaux, le développement des stratégies locales, la gestion des ressources et des financements, l'engagement et la mobilisation de la communauté, l'innovation et l'adaptation technologique et le renforcement des capacités institutionnelles.



## **Commémoration de l'armistice de la guerre de 1939/1945**

Le jeudi 8 mai, une cérémonie de commémoration de la fin de la guerre de 1939/1945 a rassemblé devant le monument aux morts à 11h 30 un public nombreux. Cette cérémonie a été suivie d'un apéritif, offert aux participants à la mairie.



### **Pierres en Lumières**

Le samedi 17 mai a eu lieu la soirée « Pierres en Lumières » de 20h à 23h30. A cette occasion et comme les années précédentes, l'église Saint-Christophe a été mise en valeur avec des éclairages intérieurs et extérieurs. Des visites guidées gratuites ont été réalisées par les membres de l'APPB et des bénévoles membres du conseil municipal.



## **Commémoration « Opération Neptune »**

Le jeudi 5 juin 2025 à 10h, la commémoration de l'opération « Neptune » a eu lieu au belvédère du mont Canisy, au pied de la stèle. Cette cérémonie, organisée en collaboration avec l'Association des Amis du Mont-Canisy, a permis de rendre hommage aux marins des deux navires britanniques, le « HMS Warspite » et le « HMS Ramillies », qui ont participé à cette opération. A l'issue de la cérémonie, un verre amical a été partagé avec les participants.



Animée par Rafaël Monnot, ingénieur passionné de sciences et d'environnement, une marche du temps profond (4,5 milliards d'années en 2h30) a été réalisée le samedi 19 avril et le samedi 10 mai 2025. Cette marche sensorielle, instructive et poétique de 4.6 km en pleine nature, fait parcourir pas à pas, les 4.6 milliards d'années de l'évolution de la vie sur Terre de son émergence à aujourd'hui, permettant ainsi de se reconnecter au temps long, à nos ancêtres et à l'ensemble du vivant. Ces deux marches ont été un succès avec de nombreux participants et chacune s'étant déroulée sous un soleil radieux.

### **Marche du temps profond**



## **EXPOSITION ET VENTE DE VELOS ELECTRIQUES**

15 bld Marcel Lechanteur 14910 Blonville-sur-mer

**VENTE - ENTRETIEN - LOCATION**

Informations au 02 79 01 16 83 ou sur [www.lesvelosdeblonville.fr](http://www.lesvelosdeblonville.fr)



## Les Jardins de l'avenir

Durant deux jours dans le Parc Gulbenkian, les samedi 7 et dimanche 8 juin, l'animation « Les Jardins de l'avenir » a proposé des pièces de chorégraphie, des œuvres plastiques, ainsi qu'une projection cinématographique en plein air. Le parc a proposé également des ateliers jardinage, des ateliers danse, des visites arborées du parc, un atelier d'apiculteur, des activités équestres pour le jeune public.

## Le budget de la commune

Le conseil municipal du 12 avril 2025 a adopté le compte financier unique (CFU) 2024. Cette nouvelle appellation pour notre budget se traduit par une simplification dans la présentation. Enfin une simplification! Rappelons que tout ce qui concerne l'aide sociale est intégré dans le budget général, ce qui, là aussi, simplifie les choses.

Chiffres clés pour 2024:

Dépenses de fonctionnement : 1185 985 euros.  
Recettes de fonctionnement : 1599 839 euros.  
Budget d'investissement : 308 074 euros.

Par rapport à 2023, les dépenses de fonctionnement ont augmenté sensiblement et les recettes de fonctionnement ont augmenté dans des proportions plus importantes. L'excédent de fonctionnement de 413 853 euros est très satisfaisant et en progression d'année en année; le résultat d'exploitation à affecter est plutôt très confortable et susceptible de permettre les investissements futurs. Dans notre bilan, se pose toujours le problème du report de la perception de certaines sommes dues à notre collectivité mais dans des proportions moindres par rapport aux années antérieures. On retrouve toujours les redevances des concessions de plage, les sommes en attente liées à des sinistres, les recettes du stationnement payant avec les FPS (forfait post-stationnement), la taxe de séjour...

Nos autorités de tutelle et en particulier la Cour des Comptes n'ont émis aucune remarque particulière. L'absence d'endettement donne bien entendu une capacité d'emprunt pour les futurs projets. Le Trésor Public a, dans son rapport annuel de valorisation financière, souligné un bilan comptable très favorable et le reflet d'une bonne gestion. Ce n'est pas un hasard! Nous sommes toujours très vigilants sur les dépenses de fonctionnement. Le contexte est

pourtant loin de s'améliorer. La nouveauté actuelle est le DILICO ! Nouveau sigle...nouvelle contrainte pour nos finances communales! Il s'agit d'un «dispositif de lissage conjoncturel» de nos recettes fiscales. Autrement dit, c'est un nouveau prélèvement (certes remboursable mais dans un délai pour nous trop long) qui s'ajoute au fonds de péréquation, à la contribution au fonds de compensation dont les montants s'accroissent et à la contribution à la dette de l'Etat. En recettes, la dotation de l'Etat suit une courbe défavorable. Les dépenses de carburants, les dépenses énergétiques, les frais de contentieux, les frais d'entretien de la plage et de la voirie... augmentent d'une manière conjoncturelle. Les charges de personnel prennent en compte les améliorations statutaires; nous avons aussi recruté un agent de surveillance de la voie publique. Le stationnement payant a ses frais inhérents.

Nos recettes ont augmenté sensiblement. Les rentrées fiscales (taxe foncière et taxe d'habitation) progressent grâce aux nouveaux logements et aussi à la revalorisation des valeurs locatives; la taxe de séjour perçue surtout sur les locations saisonnières continue à progresser, la taxe d'aménagement est toujours substantielle; les droits de mutation lors des transactions immobilières augmentent encore.

Le bilan favorable permet à la commune de prévoir dans un avenir plus ou moins important des travaux importants malgré le désengagement de l'État: restauration du patrimoine, entretien et sécurisation de la voirie, aménagements ou réaménagements de nouveaux espaces, entretien et remplacement de l'éclairage public, rénovation thermique,...

Si vous souhaitez des précisions sur notre budget, n'hésitez pas à venir nous voir.



## Eglise

Les travaux de réfection des murs nord et ouest de l'église ont démarré le lundi 18 novembre. Ils ont permis de remplacer les croix de Saint-André, fixées à l'extrémité des tirants métalliques, rongées par la rouille, de mettre en place une gouttière autour de l'abside, de refaire les chapeaux des contreforts afin de les rendre étanches, de remplacer par de la chaux le ciment des murs qui génère du salpêtre à l'intérieur de l'édifice et l'éclatement de certaines pierres et de remplacer ces dernières. Le financement des travaux a été assuré par la commune avec une contribution importante de l'Association de Préservation du Patrimoine de Bénerville (APPB), en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Chaque mardi matin des réunions de chantier ont permis à l'équipe municipale de suivre l'avancement de ces travaux. Malgré les intempéries et les pluies abondantes de cet hiver 2025, l'entreprise RMN habilitée à la restauration des monuments historiques, sous le contrôle de l'architecte Emmanuel Hémon, a terminé ce travail en avril 2025.



## Jardin entre l'avenue du Littoral et la rue Saint-Christophe

Le petit terrain appartenant à la commune, situé à la pointe de l'église, a été nettoyé par l'équipe des services techniques, puis replanté d'arbustes et de fleurs qui pourront offrir des floraisons différentes tout au long de l'année selon les saisons.



## Chemin des Enclos

La réfection du chemin des Enclos, en collaboration avec Blonville pour un tiers, a été réalisée au cours du mois de février par l'entreprise Eiffage. Le rétrécissement de la voirie, la pose de ralentisseurs ainsi que celle d'un radar de signalisation de vitesse permettent maintenant une limitation en zone 30 km/heure, une interdiction de circuler aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes. L'élargissement d'un trottoir sur toute la longueur de la route permet aux piétons de marcher plus en sécurité, à condition que les riverains respectent l'interdiction de stationner, sauf cas exceptionnel et pour une courte durée. Un massif de fleurs a été installé pour agrémenter le bord de la route en remplacement d'un banc usagé.



## Terrain de pétanque

Dans le quartier de la Garenne, sur le terrain de pétanque, des bancs ont été installés pour permettre aux joueurs de s'adonner de manière plus agréable à leur sport favori.



## Résidence « Le Drakkar »



La construction de la résidence « Le Drakkar » est achevée. Des plantations d'arbustes et de fleurs finissent agréablement ce programme immobilier et les premiers habitants ont déjà pris possession de leurs appartements. L'équipe municipale souhaite la bienvenue aux nouveaux Bénérvillais.

## Projet futur

Devant la résidence le Drakkar la commune a fait l'acquisition d'une parcelle de terrain de 1000 m<sup>2</sup>. L'équipe municipale a décidé pour cet été de mettre cet espace à la disposition de commerçants ambulants. Ce terrain fait l'objet d'une réflexion globale menée par consultations et études préalables auprès d'un cabinet d'aménagement urbain pour concevoir une vue d'ensemble pour ce nouveau quartier. Une réflexion est menée en parallèle avec les services du département pour concevoir le nouvel aménagement de la route départementale D513 ainsi que la sécurisation d'un carrefour, permettant aux habitants de ce nouveau quartier de traverser la route départementale, pour se rendre à la plage plus sûrement. Un projet important qui implique des garanties de sécurité et de fluidité tant pour les piétons, les vélos et les voitures. Ce travail de réflexion est déterminant pour l'avenir et doit être particulièrement bien mené.

## Bouches à incendie

Des travaux importants de remplacement de bornes d'incendie et de signalétique de bornes plus anciennes mais toujours opérationnelles ont été réalisés très récemment dans le strict respect, bien entendu, des normes actuelles. Espérons vivement que ces normes ne changeront pas prochainement !



## Piste cyclable

Des travaux importants sont en cours le long de la voie ferrée. Cette piste cyclable permettra de relier le marais de Blonville Villers à Saint-Arnoult. Les cyclistes attendent impatientement la fin des aménagements. Ils pourront ensuite aller de Villers-sur-

Mer à Deauville et Trouville d'une manière continue.

## Le tri c'est important



16 Boulevard de la Mer  
14910 Bénérville-sur-Mer

02 31 88 40 33

ouvert du 1<sup>er</sup> mars à mi-novembre



## Un nouvel hôtel à Bénerville



Sur les hauteurs du Mont Canisy, un hôtel cinq étoiles au nom de : « Maison Douce Epoque » a ouvert ses portes le 10 juin 2025. Cet hôtel de luxe à l'architecture normande domine, depuis le Mont Canisy, le panorama magnifique des plages de la Côte Fleurie. Ce manoir fut construit en 1908 par l'architecte Henri Goury à la demande de François Stephen-Ribes avec pour inspiration architecturale le Manoir Gabriel de Paul Gallimard. Après quatorze mois de travaux, ce lieu devint un lieu de villégiature d'illustres visiteurs ; peintres, banquiers, écrivains, hommes politiques, musiciens. Dans les années trente, François Coty, fondateur des parfums Coty, rachète ce manoir qui se nomme « Le Caniset ». En 1940, l'armée allemande prend possession des batteries du Mont Canisy ; le Manoir et ses dépendances sont occupées jusqu'en 1944 par l'Etat-Major. Vous trouverez ci-dessous un article retraçant la vie de cet homme illustre.

En 2023, la nouvelle propriétaire insufflé un nouvel élan pour ce lieu magique ; les travaux de restauration permettent d'offrir quatorze suites situées soit dans le manoir soit dans l'ancienne gare ; chaque suite emprunte le nom d'un écrivain illustre ; l'ensemble offre un luxe discret et raffiné. Le parc de trois hectares permet détente et vue à couper le souffle. Un atout important pour notre commune.

### Label « Village où il fait bon vivre »

La commune de Bénerville a reçu le classement labellisé « Village où il fait bon vivre », avec le 19<sup>ème</sup> rang sur les 18344 communes françaises de moins de 500 habitants.



## COIFFURE & BEAUTÉ



4 rue du général Leclerc  
14910 BLONVILLE-SUR-MER

**02.31.88.24.07**  
[www.planity.fr](http://www.planity.fr)

## *Un bénervillais illustre - François Coty*

Nous poursuivons notre rubrique destinée à faire revivre des personnalités dont le nom est attaché à notre commune. Voici le récit de la vie de François Coty.

Né à Ajaccio en 1874, Joseph Marie François Spoturno va devenir à 30 ans « l'empereur du parfum », et rencontrer le succès le plus phénoménal de l'industrie française du luxe sous le nom de François Coty. Confronté à une jeunesse difficile, sans famille et sans argent, cet homme a la chance d'être invité à Paris par le célèbre député corse Emmanuel Arène, qui va l'introduire dans les milieux influents de la vie politique et culturelle. Or François Coty est un double génie : il est ce qu'on appelle « un nez » d'exception, et a un sens inné du marketing qui va lui permettre de révolutionner totalement le monde de la parfumerie.

Lorsqu'il crée son premier parfum à succès, La Rose Jacqueminot, en 1904, la France compte plus de 300 entreprises de parfumerie, pour la majorité Grassoises. Coty, qui s'impose à trente ans comme un franc-tireur et n'intégrera jamais le Syndicat des Parfumeurs, est le premier à faire du parfum un produit de mise en valeur de la femme, de sa personnalité, et non plus un cache-odeurs – sa fonction première depuis Philippe-Auguste. Il a aussi l'idée d'utiliser dans ses parfums les premiers produits de synthèse, en complément des extraits naturels. Et, dans les années qui suivent, de décliner chaque parfum en une gamme de produits de beauté, autre idée brillante. Son succès est immédiat, car il allie la création de produits de grande qualité, à un packaging visionnaire (le génial René Lalique sera

son principal fournisseur de flacons durant les premières années ; le peintre Jean Helleu conçoit les étiquettes) vendus à des prix « raisonnables » (Coty souhaite démocratiser le parfum), à des campagnes de publicité très efficaces et à un réseau national de représentants et de distributeurs.



En l'espace de dix petites années, François Coty fonde un véritable empire industriel et devient le plus grand parfumeur de ce monde. Son succès phénoménal ne se limite pas à l'hexagone : il rencontre la fortune dans toute l'Europe et jusqu'aux confins de la Russie, mais plus encore aux Etats-Unis d'Amérique, où il fonde très vite une filiale qui sera introduite à Wall Street dès les années vingt (et qui y est toujours cotée aujourd'hui !). Le petit monde français de la parfumerie est bouleversé : les 300 concurrents n'ont de choix qu'entre deux options : s'adapter et imiter (ce que font avec succès les marques Guerlain et Piver) ou disparaître. Coty construit sa principale usine-laboratoire à Suresnes dès 1909, et à l'approche de la Première Guerre mondiale, il emploie déjà près de 5000 personnes.

La Grande Guerre le ralentit mais ne le fait pas plier : mobilisé, il a la chance d'être assez vite ramené vers l'arrière pour un problème ophtalmologique. Sa filiale russe est nationalisée (et disparaîtra rapidement, bien sûr) par les Bolchéviks, auxquels il vouera d'ailleurs une rancune éternelle.

Les Années Folles le propulsent au sommet : de millionnaire, il devient milliardaire et ses entreprises connaissent une croissance phénoménale. En 1928, l'empire Coty vend près de 100 000 produits par jour dans le monde !



***Le Fournil de Bénerville***

***Boulangerie - Pâtisserie***

***02 31 81 37 37***

L'impulsion décisive qu'il a donnée à la profession est relayée par les « couturiers-parfumeurs », en tête desquels se profilent Chanel et Poiret, qui vont donner au luxe français ses lettres de noblesse pour des décennies.

Rien d'étonnant à ce que l'homme connaisse une certaine mégalomanie face à un succès aussi phénoménal. Dès les années vingt, il développe des ambitions politiques qu'il a l'intelligence d'appuyer en prenant des intérêts déterminants dans le monde des médias : il achète des dizaines de journaux, en tête desquels vient le Figaro, crée l'Ami du Peuple en 1928, un quotidien qui tire à plus d'un million d'exemplaires la première année et diffuse des idées qui tangentent parfois avec la xénophobie et le fascisme transalpin. François Coty devient sénateur de la Corse en 1923 et maire d'Ajaccio en 1931.

Coty est un homme généreux, qui mène une politique sociale avant-gardiste au sein de ses usines, nomme ses proches à des postes rémunérateurs, n'oublie jamais sa famille, ni son île natale. Son cousin, Guillaume d'Ornano, père du futur ministre et maire de Deauville Michel d'Ornano, tous descendants du maréchal d'Empire Philippe Antoine d'Ornano, sera son directeur commercial durant quinze ans, avant de fonder la maison Orlane en 1931.

Un autre versant de la personnalité de François Coty est le bâtisseur et le collectionneur. Dès avant la Grande Guerre, il lance la construction de son propre château, le Puy d'Artigny, à Montbazou, dans le plus pur style XVIIIème, loue à la ville de Paris le château de Longchamp, en plein bois de Boulogne (aujourd'hui la fondation GoodPlanet). Par la suite, il va acheter l'hôtel particulier Kessler, avenue Raphaël, le pavillon de musique de la comtesse Du Barry à Louveciennes, le château Sainte-

Hélène à Nice, la villa Namouna à Beaulieu-sur-Mer, les superbes immeubles du rond-point des Champs-Élysées (aujourd'hui sièges de Dassault Aviation et d'Artcurial), etc... La côte normande, où sont déjà présents ses cousins d'Ornano, n'est pas oubliée, et François Coty achète en 1912, au nom de sa première femme, Yvonne, le manoir Le Castel à Bénerville-sur-Mer (aujourd'hui manoir du Caniset). Et il n'oublie évidemment pas son île natale, où il se porte acquéreur de plusieurs domaines. Systématiquement, ses nombreuses propriétés sont meublées et décorées d'objets de collection, principalement de styles Louis XV et Louis XVI.

Les cinq dernières années du grand parfumeur sont marquées par une accumulation de revers majeurs : deux divorces extrêmement coûteux en l'espace de deux ans, déclin de son empire de presse, qui est un puits sans fond ; et la grande dépression de 1929 achève d'affaiblir sa fortune, l'homme s'endettant démesurément pour maintenir un train de vie princier. Pour faire face à ces importantes difficultés, François Coty réussit un joli tour de passe-passe financier en vendant ses parts dans la Coty française à la Coty américaine, qu'il contrôle toujours. Ce qui explique que le groupe Coty soit aujourd'hui américain.

François Coty a été toute sa vie durant un travailleur acharné, et cela ne s'est guère ralenti avec les années, bien au contraire, du fait de la multiplication de ses centres d'intérêt.

Toujours dans la démesure, l'homme s'est usé à la tâche et cette fatigue a clairement été accrue par les revers du début des années trente. A tout juste soixante ans, François Coty décède soudainement des suites d'une congestion cérébrale due à une rupture d'anévrisme.



**AUTO LM - ENTRETIEN MÉCANIQUE :**

**Pneus, révisions, batteries, freins, contrôles techniques, échappements...**

**Lavage dernière génération intérieur / extérieur  
à disposition ou par professionnels**

**DEVIS GRATUITS**

**STATION AVIA - OUVERT 7/7**

# Place aux associations

## Les Amis du Mont Canisy

En 2024, l'association a participé à de nombreux événements liés au 80<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement. La période du 6 juin fut l'occasion de rendre hommage aux parachutistes et aéroportés britanniques et canadiens égarés entre la Dives et la Seine Maritime. La section véhicules militaires était présente à de nombreuses cérémonies sur la Côte Fleurie et dans le Pays d'Auge mais aussi à Blonville-sur-Mer pour l'inauguration d'un panneau rappelant les actions héroïques de la jeune résistance Marcelle Haricot dont une rue porte son nom.



Au mois d'août, l'association a eu le privilège de participer aux commémorations de la Libération de la Côte Fleurie et du Pays d'Auge, et au principal événement de l'année pour notre secteur, l'inauguration du Mémorial Belge de la Bataille de Normandie sur la commune d'Auberville.

Cette année, au cours des 20 visites publiques et privées, plus de 1500 personnes ont découvert, ou redécouvert le site historique et sa galerie souterraine accompagnées de nos guides. De nombreux commentaires élogieux sur les réseaux sociaux attestent de leur satisfaction.

## Association pour la Préservation du Patrimoine de Bénerville (APPB)

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 9 août à 11 heures, à la Maison des Loisirs. Un verre de l'amitié clôturera cette réunion.



### RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'Administration de l'APPB a voté sa contribution financière aux travaux de restauration des murs nord et ouest de l'église, décidés en conseil municipal et prévus pour le courant de 2024, en lien avec la Fondation du patrimoine.

### NOUVELLES MESURES FISCALES SUR LES DON CONCERNANT LE PATRIMOINE



Le gouvernement a décidé en septembre 2023 de mettre en place de nouvelles mesures fiscales incitatives pour aider à sauver les églises des villages de France. Désormais, une déduction fiscale à hauteur de 75 % du montant du don est accordée jusqu'à un montant de 1000 € et 66% au-delà de cette première tranche.

Pour adhérer et/ou faire un don, utilisez le site :  
<https://association-patrimoine-benerville.s.yapla.com/fr/> ou le QR Code



### LE CONCERT DE FIN D'ANNÉE ORGANISÉ PAR L'APPB

Le samedi 28 décembre, la pianiste Hortense Cartier-Bresson est venue donner un récital de piano dans l'église Saint-Christophe devant un public venu nombreux assister à ce moment magique.

Personnalité incontournable du paysage musical, la pianiste Hortense Cartier-Bresson sert les partitions avec une poésie et une humilité rare. Chaque récital augure d'un moment inoubliable de musique et d'humanité. Elle est aujourd'hui l'une de nos plus attachantes pianistes.

## Association pour la Mémoire des Combattants de la Brigade Piron (AMCBP)

Créée en avril 2023, l'association " A la Mémoire des Combattants de la Brigade Piron " regroupe, aux côtés de nombreux particuliers, plusieurs associations du monde combattant et une trentaine de communes du Pays d'Auge et de la Côte Fleurie.

Le point d'orgue en 2024 a été l'inauguration en août du mémorial en l'honneur des combattants de la Brigade Piron tombés au combat pour notre liberté. Il a été édifié à Auberville à l'occasion de la commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la Côte Fleurie et du Pays d'Auge.



Ce mémorial est maintenant un monument marquant pour notre région, un lieu de recueillement, un lieu de commémoration mais aussi un tremplin pour la formation civique des plus jeunes et l'information des femmes et des hommes soucieux de mieux connaître l'Histoire.

Le travail de mémoire continue et, en dehors des cérémonies au mois d'août prochain et de manifestations diverses (visites, conférences...), un festival du film mémoriel « Passeurs de mémoires » sera organisé du 6 au 9 novembre 2025 au cinéma de Blonville-sur-Mer avec beaucoup de films au programme.

L'association vous remercie par avance pour votre soutien (suivre les indications du QRcode).



[Du 19 au 22 juin 2025](#), la 14<sup>ème</sup> édition du triathlon de Deauville traversera Bénerville sur plusieurs kms pour les épreuves cyclistes. Cette manifestation est suivie par une équipe des membres du conseil municipal et des services techniques de la ville, en complément des organisateurs officiels et des nombreux bénévoles qui se dévouent pour que tout se passe bien.

[Mardi 24 juin](#) : Conformément à la tradition, le conseil municipal a convié les anciens de la commune à partager un moment convivial. Cette année, l'endroit choisi est le restaurant « Club House » du golf à Saint-Arnoult.

[Dimanche 29 juin](#), la 10<sup>ème</sup> édition de la Normandique se déroulera à partir de 8h30 au village de la Normandique, sur les planches de Deauville en face du

Point de Vue.

[Samedi 5 juillet](#) : Séminaire des élus pour la révision du PLU

[Samedi 12 juillet](#) : 18h - Conférence de Stéphane Encel « Le futur, c'était mieux avant ? »

[Samedi 19 juillet](#) : Fête de la Saint -Christophe. Au programme :

• 14h30 : Concours de pétanque organisé par la municipalité sur le terrain de boules réaménagé avec de nouveaux bancs et fleuri par les services techniques.

• 18h30 : Messe célébrée par le Père Laurent Lair, curé de la paroisse Saint-Sauveur de la Côte Fleurie qui vient pour la première fois célébrer dans l'église de Bénerville. A l'issue de cette messe, un verre de l'amitié vous sera proposé.

• 21h : Retraite aux flambeaux avec la distribution des lampions et confettis depuis le lieu de départ sur le parking de la Garenne ; un orchestre déambulatoire vous accompagnera dans les rues de la commune.

• 23h : Un feu d'artifice sera tiré sur la plage des Ammonites suivi du traditionnel bal.

Dimanche 3 août : Brocante de Bénerville, avenue du Général Leclerc. Inscriptions en mairie.

[Samedi 9 et dimanche 10 août](#) : Festival French Touch - Hippodrome de Clairefontaine. Gärten on the beach.

[Samedi 9 août à 20h](#) : Concert dans l'église Saint-Christophe avec la soprano Sandra Draï-Orlinski, chanteuse lyrique. Entrée libre

[Samedi 23 août](#) : Cérémonie commémorative de la libération devant la stèle de la Brigade Piron à 11h.

[Date à déterminer](#) : 12<sup>ème</sup> nuit des étoiles.

[Samedi 6 septembre](#) : Déjeuner de fin de saison à la Maison des Loisirs, permettant d'accueillir chaque année, à cette occasion, les nouveaux résidents de la commune

[Date à déterminer](#) : Voyage des anciens.

[Dimanche 21 septembre](#) : de 10h à 18h, Journées Européennes du Patrimoine avec visites guidées gratuites de l'église et du cimetière par les membres de l'APPB (Association de Préservation du Patrimoine de Bénerville).

[Dimanche 28 septembre](#) : 21kms Monts et Marais : départ et arrivée au Paléospace de Villers.

[Mardi 11 novembre](#) : Cérémonie du souvenir de la guerre 1914/1918 devant le monument aux morts.

[Samedi 20 décembre](#) : Goûter des anciens à 16h aux Caillouets.

# Informations pratiques

## Mairie

2 rue du Ricoquet  
Tél : 02 31 87 92 64 – FAX : 02 31 87 32 15  
benerville.mairie@wanadoo.fr  
Site internet : [www.benerville.org](http://www.benerville.org)

La Mairie est ouverte au public :

- le lundi de 16h à 19h
- le mardi de 14h à 17h
- le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
- le jeudi de 14h à 17h
- le vendredi de 16h à 19h

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur simple demande au secrétariat.

### Secrétariat de la Mairie :

Géraldine CALLAND, Sophie VERGER  
et Nadine DOUVINET



## Police Rurale et Environnementale

2 rue du Ricoquet - Tél. 02 31 87 92 64  
Garde champêtre chef : Bertrand LE GUÉ  
ASVP : Julien FRESNAYE



## Services Techniques

Rue de la Garenne - Tél : 02 31 87 67 06  
Les Services Techniques sont ouverts au public du lundi au de 13h30 à 14h.  
Responsable : Daniel PRUDENT



## Maison des Loisirs

13 avenue des Ormes - Tél : 02 31 87 66 73



## Bibliothèque municipale

Ouverte le mardi de 14h30 à 17h30.

